

L'hon. M. McIlraith: Je puis dire au député pourquoi la question est restée sans réponse. Voici la question n° 71 inscrite au *Feuilleton*:

1. Depuis le 15 juin 1963, combien y a-t-il eu de conférences fédérales-provinciales?
2. Lesquelles de ces conférences ont eu lieu, a) à l'échelon ministériel, b) à l'échelon officiel?

Lorsqu'il s'agit de réunions de hauts fonctionnaires, il faut faire bien des recherches. (*Exclamations*) Il est extrêmement difficile de savoir combien de réunions ont lieu. Ainsi, aujourd'hui, dans mon ministère, j'ignore combien de fonctionnaires rencontrent des représentants de diverses provinces. C'est précisément la difficulté. Si le député rédigeait sa question correctement, nous pourrions lui donner une réponse sans délai.

M. Macquarrie: J'invoque le Règlement; puis-je signaler que le représentant est très injuste dans ses commentaires et suggestions déplacées? J'ai parlé de conférences fédérales-provinciales, réunions d'un caractère bien précis.

L'hon. M. McIlraith: Je pose la question de privilège. J'aimerais signaler que le ministère des Pêcheries a tenu à lui seul au-delà de 50 conférences fédérales-provinciales sur les pêcheries.

M. l'Orateur: Ce n'est pas là une question de privilège.

LES FINANCES

L'ENTREPRISE «ATLANTIC ACCEPTANCE CORPORATION»—LA RÉPERCUSSION DES PRINCIPES DIRECTEURS SUR L'EFFONDREMENT DE LA SOCIÉTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Je voudrais demander au ministre des Finances de commenter les dépositions faites hier devant le juge Hughes à Toronto, selon lesquelles les principes directeurs américains établis au début de l'année ont contribué à l'effondrement de l'*Atlantic Acceptance Corporation*?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Oui. J'espérais que quelqu'un me pose une question à ce sujet. La Chambre ne s'attend pas, j'en suis sûr, que je commente la situation financière d'une compagnie qui fait l'objet actuellement d'une enquête royale. Toutefois, je puis signaler que les mesures américaines relatives à la balance des paiements, atténuées par des exemptions négociées au nom du Canada, n'ont pas empêché les emprunteurs canadiens, comme groupe, d'obtenir de bonnes entrées de capitaux en 1965.

[Français]

LE CABINET

QUESTION RELATIVE AU MINISTRE DE LA JUSTICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre, en vue d'éclaircir une situation qui existe depuis quelques jours.

Le très honorable premier ministre peut-il nous dire s'il est vrai que le ministre de la Justice (M. Cardin) a retiré, ce midi, la démission qu'il avait présentée depuis quelques jours?

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question n'est pas recevable.

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'INTENSIFICATION DE L'EXPORTATION DE DENRÉES POUR COMBLER LE DÉFICIT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): J'aimerais demander une question au ministre du Commerce. Voudrait-il aviser le secrétaire au Commerce des États-Unis qu'il faudrait permettre au Canada d'expédier à ce marché cette année des quantités beaucoup plus considérables de pétrole et de gaz, de métaux communs, de bestiaux, de bois d'œuvre et d'autres marchandises, ce qui serait une manière objective de combler le déficit commercial avec ce pays, qui l'an dernier a augmenté...

Des voix: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: ...de 300 millions de dollars et s'est élevé à plus d'un milliard de dollars?

M. l'Orateur: Comme le président n'a pu entendre toute la question, peut-être pourrions-nous donner au député le bénéfice du doute et permettre au ministre de lui répondre.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): L'honorable député a été assez bon de me donner avis de sa question; je suis donc en mesure d'y répondre. La semaine dernière, à la réunion du comité conjoint canado-américain pour le commerce et les affaires économiques, nous avons souligné l'importance que le Canada attache à l'amélioration de notre compte courant avec les États-Unis, y compris en particulier, plus d'exportation vers ce marché. Tandis que l'ensemble de nos exportations a augmenté de 5.6 p. 100 par rapport à 1964, nos ventes aux États-Unis ont augmenté de 13 p. 100,